

Création d'un pôle numérique d'excellence

Pilotes

M. Olivier BALCH, animateur de bassin
M. Christophe BROTONS, CPC TICE 1^{ER} degré

Priorités

- Nationale : Appel à projets « collèges numériques et innovation pédagogique »
- Académique : Priorité 2 - INSCRIRE L'ECOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE
- D'Pass : Axe 1 : Agir sur les pratiques pédagogiques pour faire réussir tous les élèves / Priorité 6 : Numérique

Constats

- Manque de formation des enseignants à l'usage des outils numériques
- Problème de connexions internet dans les écoles, dans les établissements et dans les classes.
- Manque de matériel dans les établissements et les écoles.
- Problème de S.A.V. du matériel numérique présent
- Certains enseignants ont de réelles compétences en la matière : des prédispositions encore non exploitées.

Objectifs

- Créer une dynamique partagée autour du numérique
- Fédérer les acteurs du numérique
- Faciliter l'utilisation des TICE par les parents
- Proposer des actions dans le cadre à projets académique
- Former les enseignants à l'utilisation des outils et supports numériques

Indicateurs de réussite

- Nombre d'actions dédiées par établissement, en particulier dans une école et un collège identifiés « pôle numérique d'excellence ».
- Nombre d'établissements et d'écoles qui répondent à l'appel à projets
- Nombre de raccordement des établissements scolaires au haut débit.
- Nombre d'enseignants formés aux usages numériques
- Résultats aux B2i

Public

- L'ensemble de la communauté éducative :
Elèves, enseignants, directions, parents et la collectivité territoriale.

Organisation

1. Diagnostic des moyens existants : humains, matériels, dispositifs.
2. Diagnostic des compétences des élèves, enseignants, parents
3. Diagnostic territorial
4. Elaboration d'une stratégie de développement du numérique à l'Ecole
5. Création d'un pôle d'excellence numérique dans une école et un collège :
 - Ensemble des classes connectées
 - Mise en œuvre des ENT
 - Accompagnement des enseignants dans le développement de séances pédagogiques disciplinaires avec l'utilisation des TICE
 - Activités péri-scolaires et extra-scolaires dédiées au numérique
 - Introduction à la programmation
 - Création d'applications
 - Formations thématiques : webmaster, TBI, tablettes, exercices en ligne, ...
 - Séances de travail avec les parents

Calendrier

Le programme couvre une durée de 3 ans, et pendant 3 ans, les établissements retenus perçoivent une dotation annuelle de 30€ par élève et enseignant, pour acquérir des ressources plan numérique. Les arbitrages budgétaires pour 2015 ont été faits, mais pas encore pour les années suivantes.

Besoins

- Formateurs
- Logiciels
- Haut débit

Partenaires

- Les C.O.M. de St-Barthélemy et de St-Martin.
- Partenaires institutionnel
- GIP-DAIFI
- Entreprises privées
- UPESM

Évaluation

- Bilan par classe, par établissement
- Autoévaluation